



École Les Sources Procès-verbal du conseil d'établissement

Date : Le lundi 29 août 2022
Heure : 19 h à 21 h 30
Lieu : Salle du personnel

Projet d'ordre du jour

Présences

France Beauséjour	Chantale Bouchard
Bernard Déry	Andrée Robitaille
Sonia Falardeau	Véronique Dorval
Karine Briand	

Absences : Nathalie Flaschner, Isabelle St-Pierre, Martine Bélanger (retraite)

1. OUVERTURE

1.1 Mot d'ouverture

M. Déry souhaite la bienvenue et un bon retour de vacances.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

C.E.-2022-23-1	Il est proposé par Mme France Beauséjour et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.
----------------	--

1.3 Intervention du public

Aucune intervention

1.4 Adoption du procès-verbal du 13 juin 2022

C.E.-2022-23-2	Il est proposé par Mme France Beauséjour et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 13 juin.
----------------	--

1.5 Suivi au procès-verbal

- Table pique-nique : les autres tables vont être montées.

1.6 Courrier reçu

Pas de courrier reçu.

2. DÉCISION

2.1 Reddition de compte des mesures protégées 2021-2022

Il s'agit des sommes d'argent totales qui ont été dépensées pendant l'année 2021-2022.

Lorsque les sommes sont protégées, on ne peut pas faire de transfert entre les différentes mesures. Les montants ne sont pas reconduits l'année suivante.

L'an dernier, il y avait une mesure spéciale (soutien additionnel à la consolidation).

Aide alimentaire : achat de collations non périssables et de dîner pour les élèves qui n'ont pas de repas. Collation à l'ensemble des élèves de l'école.

C.E.-2022-23-3	Il est proposé par Andrée Robitaille et résolu unanimement d’adopter la reddition de compte des mesures protégées 2021-2022.
-----------------------	---

2.2 Adoption du rapport annuel du CE 2022-2022

M. Déry va soumettre le rapport annuel pour le prochain CE.

2.3 Adoption du budget du CE 2021-2022

Il reste environ un 1000 \$, certaines dépenses ont été imputées à l’école plutôt qu’au CE.

Le nouveau budget du CE est moindre que les années précédentes.

C.E.-2022-23-4	Il est proposé par France Beauséjour et résolu unanimement d’adopter le budget du CE 2021-2022.
-----------------------	--

2.4 Document d’informations générales concernant les règles de fonctionnement du service de garde 2022-2023

Modifications :

- P.6 : les tarifs des journées pédagogiques augmentent. Ce n’est pas une décision-école, mais gouvernementale.
- Il n’y aura pas de Croquinolet cette année puisque Mme Hélène a pris sa retraite et il n’y a personne pour la remplacer. En cas de changement, les parents seront avertis, mais la priorité est de trouver des éducatrices de service de garde.
- P.10 Pénalités : les montants n’ont pas changé. Ce sont des montants pour que le SDG puisse s’autofinancer.

C.E.-2022-23-5	Il est proposé par France Beauséjour et résolu unanimement d’adopter le document d’informations générales concernant les règles de fonctionnement du service de garde 2022-2023.
-----------------------	---

2.5 Règles internes du service de garde 2022-2023

Document très similaire au document de la section précédente :

- P.4 ajustement des dates pour 2022-2023
- P.8 les mêmes changements pour les tarifs des journées pédagogiques que dans le document de la section précédente.

C.E.-2022-23-6	Il est proposé par Véronique Dorval et résolu unanimement d’adopter les règles internes du service de garde 2022-2023.
-----------------------	---

3. CONSULTATION

3.1 Modalité des rencontres du CÉ pour 2022-2023

Les modalités seront revues selon les circonstances (COVID, tempête, etc.)

Les dates seront convenues lors du prochain conseil d'établissement.

Il y a la possibilité de faire 9 rencontres.

4. DISCUSSION

4.1 Composition du CE 2022-2023

- 2 parents restent (Mme Dorval et Mme Robitaille)
- 3 postes de parents qui entrent en élection (Mme St-Pierre, Mme Briand et M. Déry).
- 2 postes ouverts pour la communauté.
- Postes enseignants : France Beauséjour et Véronique Leblanc
- Service de garde : Sonia Falardeau et Nathalie Flaschner

4.2 Assemblée générale des parents 2022

Nouveau nom : le rendez-vous des parents.

Le rendez-vous aura lieu le 21 septembre au gymnase.

M. Déry va envoyer une invitation aux parents (par le biais de Mme Bouchard). Les sujets discutés lors du rendez-vous seront indiqués dans l'invitation.

Les parents membres vont se séparer les différents sujets pour la rencontre.

Si les parents veulent écrire au CE, ils peuvent utiliser l'adresse courriel générique des Sources. Toutes les informations se trouvent dans le document La Source.

Les parents intéressés par la rencontre devront répondre à Mme Bouchard par courriel afin de voir qui sera présent.

5. INFORMATION

5.1 Information de la directrice

Une nouvelle secrétaire (Élodie Pate) arrivera mercredi.

Il y a beaucoup de nouveaux membres du personnel cette année.

Pour la classe extérieure, des bûches et un tableau vont être installés

Commande d'une serre hydroponique (thème de l'année : semer pour partager).

Projet entrepreneurial.

5.2 Information du personnel

Les enseignants se préparent et ont hâte de recevoir les élèves.

5.3 Information du Président

Aucune information supplémentaire

5.4 Information du Comité de parents

Aucune information

6. AUTRES SUJETS

- #### 6.1 Comité d'anglais : Mme Bouchard va attendre la prochaine assemblée générale afin d'en discuter avec les enseignants. Nous sommes aussi en attente pour les activités parascolaires (sportives et langues).

7. FERMETURE

7.1 Date de la prochaine rencontre du Conseil

La prochaine rencontre aura lieu le 26 septembre 2022 à 19 h.

7.2 Levée de l'assemblée

C.E.-2022-23-7	Il est proposé par Mme Sonia Falardeau et résolu unanimement de lever l'assemblée à 20 h 42.
----------------	---

Chantale Bouchard, directrice

Bernard Déry, président du CÉ